

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **103 (1967)**

Heft 28

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

28

Montreux, le 22 septembre 1966

396

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Communiqués urgents

Cours « Plein air » de Crêt-Bérard

L'AVMG, dans le cours organisé par la SPV à Crêt-Bérard, se propose de mettre l'accent sur les courses d'orientation, l'enseignement de la gymnastique dans des conditions difficiles ; un journaliste sportif viendra nous parler. Quelques films seront présen-

tés. M. Cottier, notre collègue de Vevey, nous entretiendra de ses expériences d'école à mi-temps.

Je me permets de vous encourager à suivre ce cours en vous assurant qu'un excellent esprit y régnera.

Pour l'AVMG :
H. Zollinger.

Séminaire d'automne de la SPV — 23, 24, 25 octobre 1967

Cours

Moniteurs

1. Milieu du Monde (étude du milieu)	MM. Maeder, Duperrex
2. Mathématiques actuelles	MM. Basset, Bernet, Gauchat
3. Cuisenaire (débutants)	Mlle Grin
4. Cuisenaire (moyens)	Mlle Grin
5. Histoire biblique (cl. sp.)	MM. Meyer, Regamey, Gaillard, Kropf
6. Géographie économique	M. Buxcel
7. Précalcul	Mme Maire, Mlle Clerc
8. Marionnettes	Ed. des petits
9. Poupées, animaux, meubles de poupées	Maîtresses de travaux à l'aiguille
10. Plein air	Maîtres de gymnastique
11. Allemand	M. Chapalay

PRIX

Membre SPV		Non membres SPV	
Internes	Externes	Internes	Externes
60.—	40.—	80.—	55.—
60.—	40.—	80.—	55.—
60.—	40.—	80.—	55.—
60.—	40.—	80.—	55.—
—.	15.—	—.	25.—
40.—	30.—	55.—	40.—
60.—	40.—	80.—	55.—
40.—	30.—	55.—	40.—
40.—	30.—	55.—	40.—
60.—	40.—	80.—	55.—
—.	5.—	—.	10.—

Pour les programmes détaillés, cf. « Educateur » N° 25, du 1^{er} septembre.

Bulletin d'inscription (jusqu'au 25 septembre) à remplir et à retourner au secrétaire central SPV, ch. Allinges 2, 1000 Lausanne

Je m'inscris au cours N°

Titre du cours :

Je serai * interne * externe * (Biffer ce qui ne convient pas)

Je paierai le montant de ma participation au début du séminaire

Nom :

Téléphone N° :

Prénom :

Année de naissance (discrétion assurée) :

Rue :

Année de brevet :

N° postal / Domicile :

Signature :

Le responsable du séminaire : E. Buxcel.

Vaud

1. Les compléments de salaire communaux ne prétertent pas les autres fonctionnaires cantonaux.

A chaque fonction, son statut particulier, donc ses devoirs et ses droits. Nous applaudissons à la réduction des horaires hebdomadaires de l'administration ; nous approuvons le versement d'indemnités propres à certaines charges ; nous ne jalouons pas les prestations en nature dont bénéficient d'autres personnes soumises au statut ; nous sommes heureux de leurs possibilités d'avancement. Alors !

2. Les compléments de salaire communaux rétablissent un juste équilibre

a) entre enseignants primaires.

Habiter un centre important n'est plus un privilège : la ville de Lausanne voit le nombre des candidats aux postes vacants diminuer d'année en année.

Il est juste qu'un complément de salaire compense

— un coût de la vie supérieur à celui de la campagne,

— un prix du logement sans comparaison possible,

— un travail souvent plus ingrat.

b) entre les différents degrés de l'enseignement vaudois.

Grâce aux réductions d'horaire — qui n'ont pas touché l'enseignement primaire — nos collègues de l'enseignement secondaire améliorent leur traitement en moyenne de trois classes, par des heures supplémentaires officielles. Les compléments communaux doivent donc rétablir **une différence** de salaire logique entre enseignants de formation différente et assurer **une égalité** de salaire tout aussi logique entre enseignants de même formation. **Le corps enseignant vaudois est un tout.**

c) entre enseignants des divers cantons suisses.

Sans les compléments communaux, le maître vaudois « traînerait » sur le plan romand et sa situation ne serait guère plus brillante dans le cadre des cantons suisses de son importance.

3. Les compléments communaux ne sont pas une « spécialité vaudoise ».

Notre situation n'est pas unique en Suisse, car 22 cantons ou demi-cantons ont des traitements différents pour la campagne et pour la ville.

Dans le canton de Zurich, le traitement maximum d'un maître primaire devrait être de Fr. 19 140.—, mais il va jusqu'à Fr. 26 268.—. Lausanne est encore loin de compte !

CC SPV.

(suite des communiqués urgents page 528)

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

« Départs et virages scolaires », brochure de 110 pages ; format 12,5 × 17,5 ; prix Fr. 2.20 ; en vente au dépôt central du matériel scolaire, section A, Grand-Rue 32, et à la librairie Saint-Paul, place Saint-Nicolas, à Fribourg.

Votre enfant va commencer l'école... Votre fils, ou votre fille, doit entrer bientôt à l'école secondaire ou au collège... Il, ou elle, sera peut-être pensionnaire... Chacune de ces perspectives ouvre de nouveaux horizons pour vos enfants, et débouche, pour vous parents, sur de nouveaux soucis. C'est si important de bien commencer, de bien prendre un virage ! Surtout, dans les cas spécialement difficiles, notamment celui des enfants handicapés : infirmes, déficients, caractériels.

Pour guider les familles de chez nous, des maîtres, des professeurs, des parents ont été invités par la Société fribourgeoise d'éducation à rassembler en une petite brochure informations, réflexions et conseils susceptibles de faciliter les « Départs et virages scolaires » de nos jeunes.

Sous la signature de M^{me} Walter-Iserland, de M^{lles} J. Pilloud et M.-Thérèse Michaud, de M. le chanoine Barbey, de MM. M. Ducrest et A. Sudan, on trouvera en ces 110 petites pages, non seulement des orientations générales, mais des tableaux illustrant les diverses possibilités qui s'offrent aux familles, avec même la liste des adresses utiles.

A l'heure où se multiplient les contacts entre l'école et la famille, cette brochure est appelée à rendre service aux autorités scolaires, aux prêtres, aux maîtres, aux conseillers d'orientation, aussi bien qu'aux parents.

La Société fribourgeoise d'éducation.

La mixité est plus rentable

Les chances de réussite dans des études scientifiques sont plus grandes, au niveau de

Feuillages

L'automne va succéder à l'été et les « fleurs » qui, je l'espère, alimentaient vos leçons de sciences, deviennent rares. Faut-il, pour autant, renoncer à l'observation et à l'information botaniques ?

Non, puisqu'un important sujet d'études, la connaissance des arbres et des arbustes (à cette saison, ils présentent tout à la fois leurs feuilles et leurs fruits), va s'ouvrir à nos classes.

J'entends souvent dire que s'il est relativement facile d'apprendre à connaître les noms des plantes à fleurs, il est plus malaisé de déterminer les végétaux arborescents.

Affirmation erronée ! La flore basse de la Suisse (plantes herbacées et sous-arbrisseaux) comprend deux mille quatre cents espèces, groupées en sept cents genres*. Par contre nous avons à peine une soixantaine d'espèces arborescentes indigènes, réunies en une trentaine de genres ainsi qu'une soixantaine d'espèces arbustives représentant vingt-cinq genres. Cette statistique laisse d'ailleurs de côté les espèces du genre *rosa* (églantiers) et celles du genre *salix* (saules), une vingtaine dans chaque cas et que seuls les spécialistes savent distinguer. Nombre encore bien considérable, direz-vous mais qui se réduit sensiblement si on en déduit les arbustes propres aux hautes régions et les nombreuses espèces ligneuses méditerranéennes habitant le Tessin, le Valais et le Bugey.

D'autre part les flores illustrées ne reproduisent guère, pour des raisons de place et de coût, que quelques centaines d'espèces de plantes à fleurs tandis qu'un assez grand nombre de publications figurent les feuillages et les fruits de la plupart de nos arbres et de nos arbrisseaux. Quant aux clés de détermination, elles s'appuient sur des caractères beaucoup plus visibles, beaucoup moins ténus pour les arbres que pour les « fleurs ».

Enfin, s'il est difficile de déranger un botaniste qui pourrait d'ailleurs, s'il n'est pas systématique, éprouver lui-même des difficultés de détermination surtout si vous lui présentez des plantes incomplètes, plus ou moins flétries ou mal séchées, il est plus facile de profiter des connaissances du forestier, dans ce domaine moins vaste de la dendrologie.

Essayez... vous verrez ! l'étude des végétaux arborescents ne recèle pas les pièges subtils qui sèment l'étude des plantes basses.

Pourquoi, cet automne, ne présenteriez-vous pas à la classe, deux fois par semaine, quelques feuillages d'arbres et d'arbustes ? Les enfants les dessineraient, ils en apprendraient les noms. Ils les auraient bien des jours sous les yeux puisque, pour favoriser la mémorisation, vous auriez disposé chaque branchage, isolément, dans un flacon ou un bocal étiqueté. A notre époque du « verre perdu » il n'est pas impossible d'en réunir quelques dizaines.

A. Ischer.

* Flore de Binz et Thommen, comprenant aussi les plantes de Savoie et du département de l'Ain.

l'enseignement secondaire, pour les élèves des établissements mixtes que pour ceux des établissements où les garçons et

les filles sont séparés. Telle est la conclusion d'une enquête menée par un psychologue britannique.

Rebâtir l'école

Que 3000 personnalités françaises, au nombre desquelles Jean Guéhenno, Jean Rostand, R. Aron, trois académiciens, plusieurs membres de l'Institut, un ancien directeur général de l'éducation nationale, de nombreux agrégés des hautes écoles, des économistes et sociologues de haut vol comme Bertrand Schwartz ou Fourestier, se soient donné pour tâche commune la « Défense de la jeunesse scolaire », voilà qui en dit long sur l'intérêt qu'excitent chez nos voisins les problèmes éducatifs.

On conçoit que « Rebâtir l'école », l'ouvrage issu de quatre années de leurs observations et de leur réflexion, soit un document de premier ordre. Rédigé au prix d'un énorme effort de synthèse par MM. Marcel Bataillon, membre de l'Institut, André Berge, médecin, et François Walter, économiste, c'est la mieux documentée, la plus catégorique, la plus pertinente analyse qu'il m'ait été donné de lire depuis longtemps dans ce domaine. Je n'en saurais trop recommander la lecture¹.

A l'encontre de la plupart des études publiées ces dernières années, « Rebâtir l'école » ne s'en prend pas d'abord aux grands principes et propose moins des réformes fondamentales de structures que des aménagements concrets et pratiques. C'est ce qui en fait la valeur. Trop de rénovateurs se sont imaginé et s'imaginent encore qu'une réforme scolaire doit d'abord faire éclater les structures. Qu'en particulier, tant qu'on n'aura pas résolu des problèmes clés comme la généralisation de l'enseignement secondaire et la mise en place d'un cycle d'orientation pour tous les élèves, il est sans grande utilité d'aménager les détails.

Ce n'est pas l'opinion des auteurs de « Rebâtir l'école », qui pensent qu'il y a déjà fort à faire dans le cadre des structures actuelles et qui limitent leurs ambitions à changer ce qui peut l'être sans bouleversement fondamental. Aussi les critiques visent-elles surtout les méthodes (la pédagogie de la salive), les programmes, qui vont au-delà du ridicule (Alain), et les conditions de travail : bâtiments, horaires, vacances.

Une somme si riche ne se résume pas. Je me contenterai donc d'allécher l'éventuel lecteur en donnant un aperçu de la table des matières, étoffé de quelques citations.

CONTRADICTIONS ENTRE LES BESOINS DE L'ENFANT ET LE RÉGIME SCOLAIRE

Les besoins

d'activité physique — de jeu — de sommeil — d'alternance — d'observation — de découverte — d'initiative — d'effort — de sécurité — etc.

Les contradictions à l'école élémentaire

... Quand on aura cessé de vouloir enseigner trop tôt et trop vite, pour reviser ensuite par gros paquets et recommencer encore — oui, quand on se pressera moins, on rebâchera moins. Mais on ne secouera pas facilement la loi de précipitation, ni celle d'accumulation, qui forment ensemble un nœud ou tant d'esprits s'étranglent. (p. 55.)

Les contradictions dans l'enseignement secondaire

On bachote — c'est-à-dire qu'en vue d'une note à

obtenir on se loge provisoirement dans la tête un lot d'informations et de manières de dire, on fait un effort momentané de mémoire dont il ne restera rien, à peu près, que du dégoût. (p. 64.)

Et leurs conséquences

Nos facultés sont encombrées d'inaptes : on a voulu dès les classes élémentaires tout leur apprendre à la fois. L'enseignement encyclopédique fait des ignares... C'est à cet enseignement, ennemi de la réflexion, que nous sommes redevables de bacheliers qui ne savent ni s'exprimer, ni raisonner, ni organiser leur travail. (pp. 84-85.)

DIVERS PROBLÈMES

A l'école maternelle

Les années préscolaires ont une importance extrême dans la formation de la personnalité. S'il y a une vérité fortement établie dans la psychologie contemporaine, c'est bien celle-là. (p. 127.)

L'éducation physique

La grande cause du mal, bien visible, est cette puissante tradition qui refuse de faire de l'école le lieu de l'éducation « physique, intellectuelle et morale », réclamée par les textes : seul compte un certain mode d'éducation intellectuelle, par récitation ou par des exercices du type de la dictée, de l'analyse grammaticale, etc. C'est sur ces exercices que se décident la montée de classe, la réputation du maître, ses notes d'inspection et le sentiment qu'il a d'une réussite ou d'un échec. (p. 134.)

Les devoirs à domicile

— Mais ma fille supporte très bien ces devoirs de la soirée, les fait avec plaisir. Il est vrai qu'elle est studieuse...

— Voilà de grandes chances. Pourtant, si votre fille ajoute volontiers des devoirs au travail déjà fait dans la journée, êtes-vous sûrs, parents qu'il faille s'en féliciter ? N'est-ce pas, peut-être, le signe qu'en dehors de l'école peu de choses l'intéressent ? Quoi, la musique, le dessin, la couture, la promenade, le jeu, la lecture, la vie familiale, toutes les activités positives qu'un enfant peut s'inventer, sollicitent si peu cette petite qu'elle ne regrette pas d'avoir, après six heures de classe, à rouvrir ses cahiers et se remettre à des devoirs ? (p. 142.)

Classements

Les compositions (travaux écrits de contrôle — réd.) dans les classes élémentaires devraient être supprimées complètement. L'institutrice en contact permanent avec ses élèves n'en a pas besoin pour être renseigné sur leur travail. Les compositions prêtent d'ailleurs à des excès ridicules, car on n'attend pas le secondaire pour en faire l'occasion de révisions massives en histoire, géographie, sciences (!), grammaire, calcul... (p. 149.)

Punitions

Le seul moyen de résoudre le problème des sanctions à l'école c'est de les rendre largement inutiles, en permettant à l'enfant de dépenser son énergie, en l'autorisant à se mouvoir, en lui donnant l'occasion d'ob-

¹ Payot, Paris, 340 pages.

server, en répondant à ses besoins au lieu de constamment les contraindre... Le déchaînement des enfants dans l'école gigantesque, dès qu'ils sont laissés sans surveillance, les déprédations dont ils sont coutumiers, leurs réactions violentes, grossières, surnoisées, sont le dévouement inévitable d'une énergie brimée. (p. 156.)

Apprendre à lire

Le cours élémentaire et le cours moyen devraient être encore largement, franchement, des classes de lecture. Cet enseignement bien mené apprendrait plus d'orthographe et de grammaire qu'on en apprend aujourd'hui... Comme écrivait Alain : « Si le maître se tait, et si les enfants lisent, tout va bien. » (p. 164.)

Programmes et méthodes

Aux jeunes, il faut donner un certain nombre de méthodes, quelques connaissances de base aussi, mais beaucoup moins que maintenant. Disons le quart, et quand je dis le quart, c'est pour me montrer gentil avec les spécialistes. Mais ce quart, il faudrait l'étudier en profondeur et surtout donner une méthode de travail et le désir de continuer à travailler, désir que l'enseignement actuel crée très peu. (Bertrand Schwartz, directeur de l'École nationale des mines de Nancy, p. 253.)

Formation des maîtres

La considération pour l'enseignant grandit avec la complication des connaissances qu'on le charge de faire entrer dans la tête de ses élèves ! Les connaissances dispensées par le maître d'école étant élémentaires, on a apparemment conclu qu'il suffit que sa formation soit rapide, son statut humble et sa rémunération maigre. Quelle méconnaissance de son rôle fondamental dans la formation des esprits ! En vérité, la tâche de l'instituteur est bien plus complexe que celle du professeur spécialisé de terminale, dont la classe est formée d'élèves sélectionnés pour les études particulières qu'on y fait... (p. 212.)

La profession d'enseignant est avant tout de relations avec autrui : avec les élèves, avec leurs parents, avec les collègues... La formation des maîtres se fait par des échanges, des observations sur les méthodes et des critiques de résultats, dégagées avec l'aide d'un groupe de professeurs ayant eu des élèves de milieux et de niveaux divers. Le meilleur des professeurs, isolé dans sa classe, perd peu à peu de son efficacité. La collaboration avec d'autres maîtres le sauve de cet affaiblissement que la solitude rend fatal. (pp. 263-264.)

Démocratisation

Ce chapitre est capital. Non qu'il trouve des formules neuves pour régénérer un thème cent fois débattu, mais parce que les auteurs — tous universitaires — ont le courage de regarder les choses par le bon bout de la lunette, et de dire sans ménagement ce qu'ils y voient. Qu'on nous permette de citer longuement :

Il appartient, il incombe à l'école de faire tout ce qu'il lui est humainement possible pour compenser les malchances. Il lui appartient de varier son enseignement selon les familles d'esprits ; et on ne lui demande pas d'établir entre elles une hiérarchie, mais d'aider chacune d'elles à obtenir le meilleur de ce qui lui est propre.

Ce n'est pas en somme ce qu'elle fait. Elle fait une échelle de valeurs traditionnelle et arbitraire, une toise aux gradations contestables, un type auquel tous élèves

doivent montrer qu'ils ont été rendus conformes, sous peine d'être refoulés dans des secteurs dont le plafond est plus ou moins bas. Une minorité d'enfants, appartenant pour la plupart aux familles aisées et instruites, se modèle sur ce type préétabli, d'ailleurs bizarre, en satisfaisant à des épreuves qui conduisent à des places.

C'est parmi les enfants en difficulté physiologique ou affective, appartenant à des familles mal logées, peu instruites, pauvres — ou quelle que soit leur situation de fortune, désunies, insoucieuses de leur devoir ou incapables de le remplir, c'est dans ces catégories-là que se recrutent massivement les élèves grondés, moqués, punis, fixés dans l'échec, vaincus et classés comme vaincus. Ce n'est pas beau... (p. 275.)

Est-ce possible, demande-t-on, sans négliger et retarder les forts ? Voulez-vous que ce soit l'élite qu'on brime ? Voilà l'objection majeure...

Or quelle est cette « élite » ? Il s'agit des élèves qui réussissent dans leurs études. Ils deviennent bacheliers : le huitième d'une génération. Selon le ministre de l'éducation nationale, deux sur trois des bacheliers affrontant les études supérieures y échouent. Numériquement, cette élite est faible. Si on la restreint aux élèves des grandes écoles, elle est infime.

C'est la qualité qui compte ? Parlons-en. Même si l'on considère le petit groupe des « forts en tout » — quelque 7 % de l'effectif scolaire — il y a à dire sur « en tout », et sur « forts ». Une grande maladresse manuelle, un corps mal développé et même une profonde inculture peuvent être la contrepartie et la rançon d'un brillant palmarès...

Ils nous arrivent incontestablement avec une bonne préparation mathématique, écrit Bertrand Schwartz ; ils savent manier l'abstraction. Mais ils ont horreur du concret. Ils ont des connaissances et ils savent les utiliser dans des problèmes. Leur défaut le plus grave est un défaut de caractère...

On sait assez que les forts en thème ne s'affirment pas toujours comme des personnalités fermes. On le sait, on en plaisante, on n'aime pas pousser les choses au-delà d'un scepticisme sans conséquence. Les forts en thème passent des concours et se placent...

Substituer au bourrage une éducation formatrice, c'est avant tout le principe de la réforme pédagogique à faire ; et c'est celui de la démocratisation. Il est donc étrange qu'on oppose à la réforme les intérêts de l'élite et que toujours cette objection resurgisse comme un diable jaillissant de sa boîte. (pp. 278-279.)

AGIR

Pourquoi il reste tant à faire

Tout d'abord à cause de l'attitude des parents : Dès qu'il s'agit de scolarité, l'avenir de l'enfant est vu par les parents sous un angle étroit... Le temps des études, au lieu d'être celui de la formation de la personnalité, est devenu celui de la course aux diplômes et aux situations ouvertes par un concours ; et devant cette situation l'inquiétude est le trait caractéristique de l'attitude des parents. (p. 288.)

Quant aux responsables... : La conception administrative qui a pénétré profondément notre enseignement conduit à réclamer la conformité à des standards. Elle se propose d'amener la classe à une « moyenne » contrôlable par compositions et inspections. Cela exclut l'attention à l'individuel, ou la réduit au minimum. C'est une grande simplification, mais elle est mortelle. (p. 298.)

Que faire et comment

Premièrement, il s'agit d'obtenir que l'enseignement cesse de se moquer de ses principes. Tout est là, au fond. Veut-on continuer à traiter comme d'aimables billevesées les principes réaffirmés indéfiniment et indéfiniment méconnus. Il n'en est plus question quand on vient aux faits. Lorsque nous les rappelions, ces principes, dans la discussion de problèmes déterminés... nous avons vu une surprise amusée se peindre sur le visage d'interlocuteurs officiels. L'ironie animait leurs traits bureaucratiques. La politesse seule empêchait qu'on nous demandât si vraiment nous étions sérieux.

Inviter au sérieux, mettre du sérieux dans la discussion des affaires de l'éducation nationale, obtenir du sérieux dans leur gestion, c'est précisément la tâche que nous avons entreprise. (p. 316.)

Faute de place, nous devons passer sous silence les suggestions d'améliorations immédiatement réalisables que présente l'ouvrage. C'est dommage, car si les extraits qui précèdent laissent parfois transparaître un certain fond d'aigreur critique, l'apport de ce dernier chapitre est éminemment positif. Le point de vue qui l'anime est résumé dans ces lignes que nous ne saurions assez approuver :

Attendre, ajourner, sous le couvert de revendications théoriques qui donnent à tout le monde le sentiment de l'irréalisable, c'est protéger l'immobilisme... L'idée même d'un enseignement idéal définitif est indéfendable : un enseignement vivant évolue. Pour accomplir une réforme, il faut l'entreprendre. Ne la vouloir que tout accomplie, c'est refuser de s'y engager, c'est la refuser tout entière. (p. 317.)

J.-P. R.

Un pas de plus

La Conférence suisse des chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique s'est réunie pour sa 4e session de cette année, sous la présidence du conseiller d'Etat Josef Müller, Uri, à l'Hôtel de Ville de Berne. Elle a une nouvelle fois exprimé son opinion à l'égard de l'important problème de la collaboration intercantonale en matière scolaire. Afin de faciliter la coordination entre les divers systèmes scolaires cantonaux, elle a indiqué une direction commune aux décrets en matière scolaire. Elle est arrivée aux propositions suivantes, destinées aux autorités cantonales :

a) Début de l'année scolaire

Promotion d'une réglementation unique pour l'ensemble de la Suisse, prévoyant le début de l'année scolaire après les vacances d'été. Cette réglementation devrait être mise en vigueur d'ici 1972 au plus tard.

b) Age d'entrée à l'école

Promotion d'une ordonnance cadre fixant la date limite à 6 ans révolus entre le 1er janvier et le 31 juillet de l'année courante.

c) Durée de la scolarité

Dans l'intérêt d'une formation équivalente, la durée minimale devrait être la même partout, c'est-à-dire de 9 ans pour la scolarité obligatoire et de 12 ans pleins au moins pour la scolarité jusqu'à la maturité.

La question (très importante du point de vue pédagogique) du passage de l'enseignement primaire au niveau supérieur sera examinée par une commission d'experts. La conférence prendra position plus tard à ce sujet, désireuse de promouvoir la coordination graduellement.

Communiqué du secrétariat de la conférence.

Une adresse à retenir

Une institutrice lausannoise nous fait part d'une mésaventure qui lui est arrivée tout récemment :

« Avec mes élèves (classe primaire de 3^e année) et quelques mamans, je suis allée hier, vendredi, en course d'école à Prêles, au-dessus du lac de Bièche. Arrivés par le funiculaire, nous avons l'intention, après un pique-nique dans les pâturages, de redescendre à pied les gorges de Douanne, sous la conduite de trois élèves que mon collègue de là-haut, M. Vuilleumier, avait aimablement mis à notre disposition (ce dont je le remercie d'ailleurs très chaleureusement). Les prévisions de la météo étaient favorables, ainsi que le temps, au départ de Lausanne. Cependant, vers midi, alors que nous venions tout juste de nous installer, nous avons été surpris par une forte averse accompagnée de vent très froid. J'ai donc proposé d'aller nous réfugier à l'unique restaurant du village pour faire servir à mes vingt-cinq grelottants quelques pots de thé bouillant qui les réchaufferaient. Le café était à peu près entièrement occupé par des clients, mais la salle à manger, par où nous étions entrés, était vide, à l'exception d'un jeune couple dans un coin, et aucune table n'était préparée pour des repas. Nous nous apprêtons donc à prendre place quand survint le te-

nancier qui, dans un français approximatif, refusa de nous recevoir, sous prétexte que nous n'avions « pas réservé ».

Il n'y avait pas d'autre salle, pas d'autre restaurant, et nous sommes ressortis finir notre pique-nique sous une pluie battante en attendant nos guides. »

Frances Liengme.

Note de la rédaction :

En témoignant d'un sens aussi particulier de l'hospitalité, le tenancier de l'Hôtel de l'Ours à Prêles s'est non seulement montré peu charitable. Il a contrevenu à la Loi bernoise sur les établissements publics qui déclare en substance ceci : « Le tenancier a l'obligation de recevoir les hôtes qui se présentent et de les héberger contre paiement... »

La préfecture de la Neuveville se chargera de le lui rappeler.

Quant aux collègues qui pourraient se trouver un jour dans semblable situation, qu'ils (et qu'elles) sachent bien que la plupart des lois cantonales en la matière sont conformes à la loi bernoise. Nul ne saurait donc leur refuser l'accès d'un établissement public s'ils s'y présentent avec leur classe.

Télévision scolaire romande

Les fiches critiques

La télévision scolaire en est encore, en Suisse romande, au stade expérimental. Ce qui signifie beaucoup de choses : entre autres qu'au départ les responsables tâtonnent, recherchent, réfléchissent ; et puis, surtout, qu'un contact entre les producteurs, réalisateurs d'émissions et les enseignants doit s'établir, les premiers travaillant au service des seconds.

Ce contact s'établira, nous l'espérons, d'une façon plus poussée, plus systématique qu'à l'heure actuelle. Pour l'instant, les fiches critiques glissées dans les feuillets de documentation sont pratiquement la seule façon de connaître des avis précieux : ceux de téléspectateurs concernés : spécialistes, praticiens et... critiques.

Il sera certes intéressant pour les lecteurs de l'« Educateur » de lire ici les observations tirées des plus récentes fiches critiques. On verra que ces dernières sont prises au sérieux.

Nous ne pouvons que vous encourager à suivre les émissions et à nous envoyer vos constatations, vos remarques, vos critiques et, pourquoi pas ? vos encouragements.

Merci d'avance pour votre efficace collaboration !

Télévision scolaire
TV romande
6, place des Eaux-Vives
1211 Genève 8

Observations tirées des fiches critiques

Concerne les émissions des 9, 16, 23, 30 novembre, 7 et 16 décembre 1966.

1. Appréciation sur les dossiers de documentation

Aucune critique importante n'a été formulée au sujet des dossiers. Celui concernant « l'épuration des eaux » a même parfois été jugé supérieur à l'émission !

Il est bon de relever que beaucoup de maîtres utilisent avec profit ces documents, tant pour la préparation que pour l'exploitation.

2. Appréciation sur les émissions

	chaud	tiède	froid
<i>Le voyage d'Ulysse</i>	75,90%	20,40%	3,70%
<i>Ramuz et le Valais</i>	50,40%	32,80%	16,80%
<i>Le chasseur d'images</i>	59,30%	30,50%	10,20%
<i>L'épuration des eaux</i>	40,20%	26,80%	33 %
<i>L'exploration spatiale</i>	73,10%	22,10%	4,80%
<i>L'UNESCO a vingt ans</i>	69,80%	28,60%	1,60%

3. Qualités ou défauts didactiques

Nous avons relevé ici les principales critiques et remarques exprimées, même si parfois elles sont contradictoires !

Le voyage d'Ulysse

On a apprécié :

- l'usage des cartes au cours de l'émission ;
- l'excellence du résumé final ;
- la diction des présentateurs.

On a regretté :

- la part congrue réservée à la légende.

On a constaté :

- qu'il s'agissait là d'une hypothèse malheureusement présentée comme un fait acquis.

Ramuz et le Valais

Quelqu'un a écrit :

- « une des meilleures émissions de TV scolaire. Je n'y ai pas trouvé de défauts. »

Mais beaucoup ont reproché :

- l'aspect décousu, confus, superficiel de la présentation.

On a regretté :

- l'excès de matière ; on aurait gagné à ne présenter qu'une seule œuvre (par exemple Derborence ou Farinet) ;
- le débit trop rapide du commentateur.

Le chasseur d'images

On n'a pas aimé :

- le début, jugé inutile, voire exécration (des images de femmes deshabillées inadmissible dans une émission scolaire) ;
- l'illustration musicale trop encombrante.

On n'est pas resté indifférents :

- devant cette nouvelle technique de dessin : « Dès aujourd'hui, je me mets à l'œuvre ». « Un vrai concours, une fièvre ! Tout a été bon pour la reproduction de dessins : le couvercle des bancs, les nœuds du plancher, les portes des granges... » « On utilisera les trucs ! »

On aurait souhaité :

- moins d'exemples, mais mieux développés.

Quelques-uns n'ont pas apprécié :

- confusion entre le hasard et l'art ;
- danger de facilité et de confusion.

L'épuration des eaux

On a beaucoup reproché :

- une abondance indigeste de termes techniques ;
- des schémas trop petits, trop vite projetés, illisibles.

On n'a pas aimé :

- le présentateur, irritant ; « inutile de voir un monsieur à lunettes faire une conférence ».

On a beaucoup pensé :

- au film d'Henry Brandt projeté à l'Expo : la Suisse s'interroge, qu'on aurait préféré, et de loin.

On a regretté :

- que le problème n'ait été qu'effleuré ;
- l'aspect disparate de l'émission.

L'exploration spatiale

On a apprécié :

- l'actualité du sujet ;
- les schémas animés.

On a constaté ceci :

- « sujet trop vaste pour une seule émission ; il faudrait montrer un seul sujet en profondeur. »

L'UNESCO a vingt ans

On a aimé :

- la manière simple, vivante, accessible avec laquelle les sujets ont été traités ;

On a trouvé :

- que les images concernant Abou Simbel n'étaient qu'esquissées.

Remarques

Les jugements portés sur ces fiches sont subjectifs. Et c'est tout à fait normal.

Il est nécessaire de tenir compte de cela : les réactions des enfants sont conditionnées par le parti que prend le maître.

Relevons, en passant, qu'une même constatation faite sur une émission peut devenir soit un éloge, soit une critique sévère. Par exemple, dans l'émission sur l'Unesco, certains ont apprécié la variété du contenu ; d'autres n'ont guère aimé le sujet trop vaste...

Les maîtres se sont donné beaucoup de peine pour exprimer leurs idées. De leurs apparences contradictoires jaillissent quelques souhaits, quelques règles qui méritent réflexion.

Ainsi, Monsieur Philippe Monnier a-t-il pu relever cette demande importante : « Il faut que l'émission ne traite qu'un seul sujet, mais en profondeur. »

D'autre part, on nous recommande de veiller à l'équilibre nécessaire entre l'image, la parole et la musique. Si cette dernière ne doit pas être encombrante, la parole doit répondre à certaines nécessités : lenteur de l'élocution, vocabulaire simple, les termes techniques devenant rapidement indigestes.

Enfin, impératifs pour l'image : éviter les conférenciers, un montage turbulent, les schémas illisibles, et être claire, explicite.

Quant aux résumés, en fin d'émission, ils plaisent, surtout dans les classes primaires.

Pour conclure, nous citerons quelques remarques trouvées sur les fiches critiques étudiées aujourd'hui.

« Le langage TV n'est pas encore trouvé, on sent trop la dépendance de la radio-scolaire. »

« J'aurais souhaité qu'on choisisse un sujet suivi (de

sciences par exemple) et qu'on le développe plutôt que de composer six émissions assez disparates. »

« Pour juger vraiment des qualités didactiques d'une émission, il faudrait qu'elle soit suivie sans avoir été préparée. »

« Je n'ai pas trouvé le temps de préparer cette émission. Le programme chargé de l'école primaire — compliqué par toutes les adjonctions imprévues — ne permet malheureusement pas de faire face à tout. »

« Quand trouver le temps ? »

« Pour tirer pleinement profit de l'émission, il serait souhaitable de mettre en pratique certaines expériences tentées par les classes présentées. Mais... le programme déjà « plus que complet » autorise-t-il une surcharge ? »

« Qualités de la TV scolaire : Enrichissement certain. Chaque émission a demandé beaucoup de travail. Commentaires généralement clairs. Sujets intéressants. »

« Ces six émissions ont été suivies avec intérêt par les élèves de langue allemande. Elles ont fourni ample matière à des leçons de vocabulaire, de lecture et surtout de conversation. Merci pour ce programme si varié et si enrichissant. »

Ultime remarque

Il est temps, je crois, de songer à préparer les maîtres à utiliser la télévision. Leur en offrir le temps, leur apporter des conseils, des directives, cela est indispensable. Comme il devient important, par ailleurs, d'envisager un programme suivi, en tenant compte des besoins souvent divergents de l'école primaire et des écoles secondaires.

Tout cela est un travail d'avenir, passionnant, exaltant.

Les fiches critiques dont il a été question prouvent qu'on attend beaucoup de la télévision scolaire. A elle de jouer !

Robert Rudin

Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Genève

Cours pour la formation de logopédistes

I. Programme général

Il existe en Suisse romande beaucoup d'enfants et d'adultes, d'intelligence souvent normale, mais qui sont atteints de divers troubles du langage susceptibles d'être traités par voie éducative. Le nombre de rééducateurs est bien trop faible pour que l'on puisse actuellement réadapter la majorité de ces personnes. C'est pourquoi l'Institut des sciences de l'éducation de Genève, le S.M.P. (Service médico-pédagogique du Département de l'instruction publique de Genève) et le Centre logopédique « Les Hirondelles » de Lausanne organisent un quatrième cours de logopédie visant à former des thérapeutes pour le traitement de sujets entendants atteints de troubles de la parole, du langage oral ou écrit. Ce cours met particulièrement l'accent sur la rééducation d'enfants et d'adolescents. Il fait suite à ceux donnés depuis 1961. Il débutera en octobre 1967.

Le programme des études consiste en cours, stages et séminaires organisés spécialement pour les futurs logopédistes.

II. Durée et lieux de la formation

Le cours est de 2 ans après l'obtention du propédeutique en psychologie.

Pendant la 1^{re} année la plupart des cours, stages et séminaires ont lieu à Genève (au cours du 2^e semestre (été 1968) les candidats vont un jour par semaine à Lausanne).

La 2^e année consiste essentiellement en stages et séminaires dans des centres divers.

III. Auditeurs

Toutes les personnes s'intéressant aux problèmes d'éducation peuvent suivre les **cours** à titre d'auditeurs. En revanche, les stages et séminaires sont réservés aux candidats au diplôme de logopédie.

IV. Conditions d'admission

Diplômes antérieurs : maturité et propédeutique en psychologie. Etre de langue française.

Avoir une ouïe et une expression verbale, orale et écrite, correspondant aux exigences de la profession.

V. Inscriptions

La demande d'admission, avec curriculum vitae, doit être manuscrite et être adressée jusqu'à fin juillet 1967 à l'Institut des sciences de l'éducation, 52, rue des Pâquis, Genève.

Le nombre des candidats étant limité, les premières inscriptions auront plus de chance d'être prises en considération.

Le choix des candidats sera déterminé par la direction du cours.

Les « auditeurs » sont également priés de s'inscrire à l'adresse indiquée.

VI. Direction du cours

M. L. Pauli, codirecteur de l'Institut des sciences de l'éducation. Tél. (022) 31 20 25.

Mlle M. Maquard, responsable technique du cours de formation des logopédistes. Tél. (022) 44 53 57 ou 25 03 90.

Centre cantonal d'information mathématique de Bienne

Journées d'études sur la géométrie

Les mercredi 14 et jeudi 15 juin, le siège biennois du Centre cantonal d'information mathématique avait organisé deux journées d'études destinées aux maîtres secondaires enseignant les mathématiques dans la partie française du canton de Berne. Près de quarante participants, soit la presque totalité des maîtres concernés ainsi que quelques professeurs du degré supérieur, avaient répondu à l'invitation des organisateurs : MM. H. Liechti, inspecteur, et E. Blanc, directeur du C.I.M. de Bienne. Ces derniers s'étaient assurés de la collaboration des deux auteurs d'un nouveau manuel de géométrie : MM. F. Gonseth, ancien professeur à l'École polytechnique de Zurich, et E. Delaplace, maître à l'École secondaire de Saint-Imier. Le manuel en question est destiné aux élèves des trois dernières classes des écoles secondaires (7^e, 8^e et 9^e années scolaires) et se compose de deux volumes : les auteurs viennent d'achever le manuscrit du second, alors que le premier est sorti de presse en 1962 déjà. Au cours des journées de Macolin, la tâche de MM. F. Gonseth et E. Delaplace était de présenter leur manuel et d'en expliquer l'articulation aux futurs utilisateurs.

Le mercredi matin, à l'aula de l'École secondaire française de Bienne-Madretsch, M. E. Delaplace conduisit deux démonstrations de leçons : « Cercle de Thalès et angles inscrits » devant des élèves de 8^e année et « Condition nécessaire et suffisante » à des élèves de 9^e année scolaire. Au cours de la première leçon, les élèves firent usage d'un matériel expérimental (épingles, secteurs angulaires en carton) destiné à leur faciliter l'acquisition d'une notion fondamentale de géométrie, en l'occurrence celle d'arc capable. C'est d'ailleurs dans l'expérimentation que réside une bonne part de l'originalité de la méthode préconisée par les auteurs : de nombreuses démonstrations faites dans le premier tome sont étayées par des vérifications expérimentales réalisées au moyen de fil, papier calque et découpages. Ces moyens pourront-ils faciliter la perception des lieux géométriques, de certaines transformations du plan et de la congruence des figures habituelles ? Les élèves peu doués trouveront-ils là des occasions idéales pour tenter de comprendre ce qu'une méthode plus abstraite leur aurait rendu d'un accès peut-être plus difficile ?

Ces mêmes moyens ne risqueront-ils pas de lasser, voire de freiner, les élèves plus avancés et déjà sensibles à la nécessité d'un raisonnement spéculatif ? Telles furent quelques-unes des questions auxquelles les auteurs eurent à répondre l'après-midi à Macolin, après un court exposé du professeur Gonseth sur les intentions qui les avaient guidés au cours de la rédaction du nouveau manuel. Il s'ensuivit une discussion générale au cours de laquelle on procéda à un utile échange de vues sur l'opportunité d'introduire ou d'écartier un certain nombre de termes, de symboles et de techniques propres à la tendance actuellement la plus répandue d'envisager l'enseignement de la géométrie. Finalement un accord se réalisa sur l'idée que plusieurs méthodes pouvaient coexister et rencontrer un égal succès, compte tenu de la personnalité du maître et de la qualité des élèves.

Le jeudi matin, M. E. Delaplace présenta plusieurs chapitres du nouveau manuel, tirés en particulier du second volume dont les auteurs venaient de terminer le manuscrit. Cela fit figure de grande première car,

auparavant, aucun des participants ne se faisait une idée suffisamment détaillée du contenu du second tome et, par conséquent, de l'ensemble de l'ouvrage. Le premier tome étant disponible depuis cinq ans, plusieurs maîtres désireux de l'expérimenter l'avaient déjà introduit dans leurs classes. Une discussion s'engagea entre auteurs et utilisateurs : ces derniers faisant part aux premiers des satisfactions et des difficultés qu'ils avaient rencontrées en enseignant d'après leur manuel. MM. Gonseth et Delaplace se sont efforcés de renseigner les maîtres secondaires présents sur la manière la plus rentable d'utiliser leur ouvrage. A cette occasion ils ont fourni une motivation du choix qui fut le leur lorsqu'il s'est agi d'opter pour un mode de présentation et de le préférer à tout autre : ils désiraient réaliser une interpénétration pédagogiquement harmonieuse de trois approches complémentaires de la géométrie : théorique, intuitive et expérimentale, ce dernier aspect entretenant l'intérêt des élèves pour le premier. L'après-midi, dans un brillant exposé, le professeur Gonseth a magistralement dégagé les raisons profondes qui l'avaient poussé, après de longues années de réflexion, à donner au manuel le contenu qu'il avait finalement reçu. Ses recherches dans le domaine de la théorie de la connaissance l'ont amené à conclure que cette dernière progressait selon trois aspects : théorique, intuitif et expérimental ; aucune de ces trois composantes, bien que plus ou moins spécifiable, ne pouvant être totalement dissociée des deux autres. En face d'une situation donnée, il s'agit de procéder à une évaluation aussi précise que possible qui permettra une juste pondération des trois composantes en question ; l'évaluation, bien que plus ou moins arbitraire, est cependant rendue difficile par l'absence de critères suffisamment objectifs. Une juste pondération pourra faire, d'un ouvrage donné, l'instrument momentanément le plus efficace pour le contexte dans lequel il interviendra. Chacun ayant ses préférences personnelles, une solution déterminée ne peut pas rencontrer l'unanimité des suffrages ; cependant cette solution n'est acceptable qu'à la condition d'y intégrer les trois aspects dans une certaine harmonie. En géométrie, un souci prédomine : soutenir le déductif par un expérimental valable ; si on y parvient, on aura utilisé les principes généraux de la théorie de la connaissance au niveau de l'enseignement au premier cycle.

Au cours de la discussion qui mit le point final à ces journées d'études, le professeur Soerensen, de l'Université de Neuchâtel, souligna notamment que les tentatives d'exposer la géométrie élémentaire en utilisant systématiquement les vecteurs et en dégageant la structure fondamentale d'espace vectoriel étaient d'autant plus rentables que l'algèbre linéaire occupe une place importante dans la mathématique actuelle. Il fit également remarquer qu'une prudente algébrisation de la géométrie, comparable à celle qui est réalisée dans plusieurs classes biennoises et jurassiennes sur la base des programmes expérimentaux du C.I.M., était certainement très soutenable.

En guise de conclusion, le professeur Gonseth admit que, l'évaluation étant obligatoirement entachée de subjectivité, il pouvait en résulter plusieurs pondérations différentes, c'est-à-dire plusieurs manières de concevoir un manuel de géométrie, aussi valables les unes que les autres.

M. Ferrario.

Un problème de protection de la jeunesse

Une grande revue féminine romande a publié, il y a environ une année, un article impressionnant sur les excès d'alcoolisation qui se manifestent parmi la jeunesse américaine. Elle posait ensuite la question de la situation en Suisse pour arriver à la conclusion que la jeunesse de notre pays s'en tenait de préférence aux boissons sans alcool et qu'il n'y avait donc pas lieu de s'inquiéter quant à un alcoolisme juvénile en Suisse.

Quelle est la véritable situation ?

La Fédération des médecins suisses, dans un mémoire présenté en 1965, au Conseil fédéral, a déclaré : « Les admissions de jeunes alcooliques et de buveurs qui ont abusé de l'alcool dans leur jeunesse se multiplient. On remarque aussi que la préférence des jeunes va surtout aux boissons alcooliques concentrées. »

Le Bureau fédéral de statistique, dans son commentaire sur la dernière statistique de cas traités par les services médico-sociaux pour alcooliques a fait la constatation suivante : « Le nombre des patients de moins de 30 ans accuse un accroissement comparativement aux années antérieures ; il correspond aujourd'hui à 19 pour cent, soit près d'un cinquième de tous les cas dont s'occupent ces institutions. »

L'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich a effectué, par l'intermédiaire d'un de ses collaborateurs, le Dr Biener, une vaste enquête auprès d'apprentis concernant leurs habitudes relatives à l'alcool. Le commentaire de cette enquête mentionne, entre autres, que les 14 pour cent des apprentis citadins de la classe d'âge supérieure ont affirmé, et ceci non sans un certain orgueil, avoir eu une « cuite » le dernier jour de l'an.

Le danger de l'alcoolisme juvénile se manifeste donc aussi en Suisse et il serait faux de vouloir le minimiser. Comment prévenir une évolution de la situation qui aboutirait à ce qui existe aux USA ?

Le concours de l'école est capital

Dans la plupart des cantons, les programmes scolaires prévoient une information des élèves sur les dangers de l'alcoolisme. Une conférence des représentants des Départements cantonaux de l'instruction publique, convoquée par la Commission fédérale contre l'alcoolisme, a cependant mis en évidence le caractère *sporadique* de cette information scolaire. Vu l'abondance des matières dont l'école doit s'occuper aujourd'hui, il est certes compréhensible que cette information, qui

ne représente pas une branche d'examen, soit souvent un peu négligée. Des faits comme ceux mentionnés ci-dessus engagent sans doute l'école à vouer une attention accrue à ce problème. Elle dispose à cet effet d'excellents auxiliaires :

1. Affichages scolaires SAS

Le Secrétariat antialcoolique suisse, 1000 Lausanne 13, édite trimestriellement une jolie petite affiche en couleurs, accompagnée d'un texte explicatif à l'intention du maître, appréciée de tous ceux qui la reçoivent régulièrement. Cette documentation — qui est adressée gratuitement à tous les membres du corps enseignant qui désirent s'en servir — permet une information objective des élèves sur les effets de l'alcool.

2. Une petite encyclopédie

Tout récemment, le Secrétariat antialcoolique suisse a publié un livre de poche, intitulé « L'alcool aujourd'hui »¹, dû à la plume de M. J. Odermatt, licencié ès sciences sociales et pédagogiques. Il s'agit d'une véritable petite encyclopédie du problème de l'alcool tel qu'il se pose actuellement en Suisse.

Le distingué directeur d'une école normale de la Suisse romande a envoyé ses très vives félicitations au Secrétariat et à l'auteur « pour ce livre si bien fait, si clair et qui sera d'une si grande utilité à quiconque voudra participer à la lutte antialcoolique. Un tel ouvrage comble une grande lacune dans nos moyens d'enseignement sur ce thème devenu fondamental. »

Et le médecin général inspecteur A. Robert, délégué général du Comité national de défense contre l'alcoolisme, Paris, a écrit au Secrétariat antialcoolique suisse à propos du même ouvrage : « Nous l'avons lu attentivement et l'avons trouvé remarquable de précision et d'objectivité. Permettez-moi de vous adresser nos compliments les plus sincères pour cet excellent document d'information éducative. »

3. Films

Le Secrétariat antialcoolique suisse, qui se tient volontiers à disposition pour tous les renseignements que l'on pourrait désirer, dispose aussi d'un certain nombre de films 16 mm, sonores, sur les effets de l'alcool.

Les auxiliaires ne manquent donc pas aux membres du corps enseignant désireux d'accorder leur attention à ce problème de protection de la jeunesse.

I. O.-S

¹ Ed. S.A.S., Case 29, Lausanne 13. Un volume de 184 p., d'une élégante présentation. Prix : fr. 5.—.

Compostez les détritux du jardin en été comme en automne

De nombreux amateurs de jardinage commettent malheureusement l'erreur de ne composter les détritux du jardin qu'en automne, époque à laquelle ils sont les plus abondants. Lorsqu'on nettoie une planche, pour y remettre une culture au début ou à la fin de l'été, on enfouit en général directement les restes de légumes enlevés. C'est faux ! En effet, ce n'est pas la même chose que d'enterrer directement ces détritux végétaux ou de les transformer par compostage en un excellent terreau riche en humus. Lorsqu'on recueille tous les restes de légumes et qu'on les composte dans des conditions favorables d'aération et d'humidité, en y

ajoutant un produit de compostage éprouvé — comme le Composto Lonza — on obtient une matière qui fertilise encore mieux le sol. Pourquoi donc ? Parce qu'au cours du compostage, il ne se forme pas seulement de l'humus nutritif, mais aussi de l'humus durable. Celui-ci maintient en effet le sol en un excellent état grumeleux et de fertilité et constitue en outre la précieuse réserve naturelle du sol en azote. Mais qu'on prenne garde ! Chaque produit de compostage n'exerce pas le double effet du Composto Lonza, qui a toujours donné d'excellents résultats lors d'essais.

Votre ami Pique-Mottes.

Audio-visuel 100 pour cent: CANTACOLOR

193 diapositives aux couleurs agréables, d'un graphisme soigné... 20 disques 45 tours mono...

Textes explicatifs pour chaque groupe de 9 diapositives, sous plastique... le tout en deux parties, sous emboîtement entoilé, d'une parfaite présentation.

Ainsi se présente ce nouveau matériel pour l'enseignement du solfège.

Auteur : *Gérald Gorgerat.*

Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris.

Voici les présentations faites, je laisse la parole à l'auteur.

Le but que je me suis fixé est le suivant :

- ▶ apprendre à chanter dans la joie,
- ▶ former le goût musical,
- ▶ susciter la curiosité musicale,
- ▶ enseigner les principes élémentaires de la musique en provoquant les réflexes nécessaires à la réceptivité de la musique et à sa re-création. D'où l'emploi d'éléments visuels (les diapositives) et auditifs (les disques) et la confection de tuyaux d'orgue.

L'avantage de la diapositive sur le livret de musique est certain. Tout d'abord, il y a le côté séduisant de la projection : nos enfants sont de la génération audio-visuelle, le cinéma et la télévision sont de leur temps. Je peux pourtant avancer un meilleur argument. En projetant un texte musical sur un écran, nous utilisons une seule partition pour tous. Tous les regards sont fixés sur l'écran. Il y a disponibilité d'esprit qui est appréciable. Le maître montre à l'aide d'une baguette l'endroit à écouter ou à chanter ; il souligne les difficultés ; l'enfant est attentif. La méthode devient efficace. Sur le plan pratique, les diapositives permettent l'emploi d'une gamme de couleurs lesquelles sont un soutien mnémotechnique utile.

L'emploi du disque ne se discute pas. Dans nos écoles nous avons l'habitude de donner des conférences avec audition d'œuvres de grands musiciens. Cette méthode est valable. Pourtant il faut reconnaître que les enfants ne sont pas préparés à l'audition de la musique. Parce que, chose curieuse, il faut apprendre à écouter.

Dans les exercices proposés ici, on habitue l'enfant

à écouter un fragment sonore, d'abord très court (une ronde), puis plus long (deux et quatre rondes), enfin un thème complet. Puis l'enfant imite la ronde, les deux ou quatre rondes, le thème joué par l'instrument. L'enfant se soumet à la discipline de la musique. Il se prépare peu à peu à écouter, à chanter en imitant les sons enregistrés, puis à chanter d'autres sons placés dans l'échelle musicale à des distances variables par rapport à un son ou un agrégat sonore donné par le disque ; il apprend à entrer au bon moment puisqu'il doit participer à la re-création de la mélodie proposée en mêlant sa voix au jeu des instruments ; enfin il apprend à respecter la participation d'autrui, que cette dernière soit l'accompagnement musical des instruments ou le chant de ses camarades. Et ceci est très important, parce que le plaisir que procure la musique d'ensemble exige de chacun de nous une soumission librement consentie à l'effort de chacun.

La formation proposée est essentiellement tonale. Tous les exercices proposés doivent créer chez l'enfant le sentiment tonal, c'est-à-dire celui qui préside à l'organisation mélodique et harmonique utilisée par les musiciens classiques et par les chœurs populaires.

Le Collège des Cuivres de Saint-Laurent de Lausanne, Sylvio Mages, trompette, le chanoine Georges Athanasiadès, organiste de l'Abbaye de Saint-Maurice, des trompettes et solistes d'un groupe instrumental amateur de Lausanne, ont prêté leur concours aux différents enregistrements.

Ayant suivi la préparation de ce matériel et son essai avec des enfants je dois dire que, bien employé, il crée la joie ; la matière est abondante et si les premiers diapositives-disques peuvent s'utiliser avec des enfants de 8-9 ans, les derniers s'adressent aux grands élèves et mêmes à des jeunes gens d'écoles supérieures. Cette technique contribuera beaucoup à la culture musicale de nos élèves car il est rare de pouvoir solfier et chanter un choral de Bach, par exemple, avec accompagnement d'orgue, dans une salle d'école, comme le permet cette méthode.

P. Delacrétaz.

Voir annonce à l'intérieur du journal.

Alimentation permanente

Au grand congrès des bœufs, les délégués les plus beugleurs émirent l'avis que les bovidés n'étaient pas assez gras et que leurs femelles ne donnaient pas assez de lait. Même les Montbéliardes et les Frisonnes, pourtant réputées, déclarèrent modestement que la race pouvait encore faire mieux, qu'il fallait rechercher les conditions d'une meilleure expansion. On nomma une commission d'études pour l'expansion bovine qui comptait beaucoup de vieux bœufs sages, quelques jolies vaches, mais pas de taureaux.

Une des conclusions de la CEEB fut que les bovidés ne mangeaient pas assez, perdaient trop de temps à ruminer, à dormir et à regarder passer les trains. Les vieux sages instituèrent l'obligation de l'alimentation permanente. Les meilleurs techniciens bovins avancèrent que la rumination n'allait pas dans le sens de l'histoire et que les quatre estomacs pouvaient, avec le progrès, être remplacés par un seul, mais électronique.

On mit à la disposition des troupeaux les plus verts

et les plus gras pâturages. Les sages vieux bœufs pensaient que toutes les bêtes de la race allaient s'en froter les cornes de contentement.

Las, il fallut déchanter. La grande masse bovine, il est vrai, se donna beaucoup de peine pour aller dans le sens de l'histoire et manger vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Mais les bœufs ne grossirent pas, maigrèrent au contraire. Ils eurent des maux d'estomac et devinrent tristes.

Il y eut quelques génisses et quelques veaux qui ne voulurent en faire qu'à leur tête et qui se moquèrent de l'alimentation permanente. Ils continuèrent à manger quand cela leur faisait plaisir, ils ruminèrent, ils regardaient passer les trains, batifolaient et meuglaient sous l'œil réprobateur de leurs parents. Et miracle, ils engraisaient. Le mouvement de résistance à l'alimentation permanente s'organisa parmi les jeunes. On les appela les pro-veaux.

G. Annen

Puisque revient l'automne

BERCEUSE

*Au fond des bois,
Couleur de faîne,
La feuille choit
Si doucement
Que c'est à peine
Si on l'entend.*

Maurice CARÈME

AUTOMNE

*Quand automne en saison revient,
La forêt met sa robe rousse.
Et les glands tombent sur la mousse
Où dansent en rond les lapins.
Les souris font de grands festins
Pendant que les champignons poussent.
Ah ! Que la vie est douce, douce
Quand automne en saison revient !*

SAMIVEL

L'ÉCUREUIL ET SA FEUILLE

*L'écureuil, sur la bruyère,
Se lave avec de la lumière.
Une feuille morte descend,
Doucement portée par le vent.
Et le vent balance la feuille.
Juste au-dessus de l'écureuil.*

Maurice CARÈME

L'Enseignement du calcul

Cours donné par M. **Léo Biollaz**, professeur à l'Ecole normale de Sion, à l'**Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg**. Place du Collège 21, tél. (037) 2 91 21.

Chaque semestre d'hiver :

(mi-octobre à début mars) tous les mercredis de 16 h. à 18 h. à la salle No 3 de l'Institut.

Conditions :

Le cours est destiné aux **maîtres et maîtresses** enseignant dans les 4 premières années primaires ainsi qu'aux **jardinières d'enfants**.

Inscriptions :

A l'Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg, place du Collège 21, jusqu'au 1er octobre 1967. Tél. (037) 2 91 21.

Finance d'inscription :

Fr. 50.— pour le semestre. Un bulletin de versement sera envoyé à chaque participant.

Début des cours :

Mercredi, le 25 octobre 1967, à 16 h. 15.

Dernière journée de cours :

Mercredi, le 28 février 1968.

Mouvement de la jeunesse suisse romande Journée de la faim - 24 septembre 1967

Cette petite Janine, c'est le symbole de la Journée de la faim que le public romand est invité à observer pour la quarante-sixième fois, dimanche 24 septembre 1967.

Le Mouvement de la jeunesse suisse romande vient en aide aux enfants les plus déshérités de notre pays. Il a dépensé cette année 220 000 francs pour secourir

des familles en difficultés et pour permettre à 800 enfants de séjourner dans ses camps de vacances au bord de la mer ou à la montagne.

Observer la Journée de la faim en se privant d'un peu de superflu, c'est lui permettre de poursuivre son œuvre.



Suite des communiqués urgents

Rappel AVMG

Course d'orientation scolaire lausannoise du 11 octobre

Lieu : Bois d'Orjulaz (chemin de fer LEB).
Garçons et filles de 12 à 15 ans.

Inscriptions des élèves (équipe de quatre coureurs) jusqu'au vendredi 29 septembre, auprès de R. Bron, Vallombreuse 101, 1008 Prilly.

Maitresses ménagères

27.9.1967. — Stamm de la Société vaudoise des maitresses ménagères. Collège St-Roch, Lausanne, 14 h. 15.

Une jeune collègue, brevet 1967, nous présentera son matériel d'enseignement (exposition EN, juin 1967). Fiches de français, fichier, tableaux didactiques.

Postes au concours

Pour les modalités de postulation, consulter la « Feuille des Avis officiels » du mardi 19 septembre.

Cheseaux-sur-Lausanne. Le poste d'institutrice primaire paru dans la FAO du mardi 29 août 1967 a été annulé.

Corcelles-sur-Concise. Maitresse de travaux à l'aiguille (4 h. heb.) Entrée en fonctions : 1er novembre 1967.

Echallens. Institutrice primaire (de confession catholique). Entrée en fonctions : 30 octobre 1967. Appartenance à disposition.

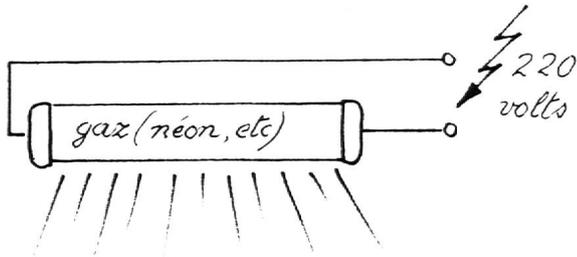
Ferlens - Essertes et Servion. Instituteur primaire à Ferlens. Entrée en fonctions : 1er novembre 1967.

Rossinière. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 30 octobre 1967.

Les moyens d'éclairage

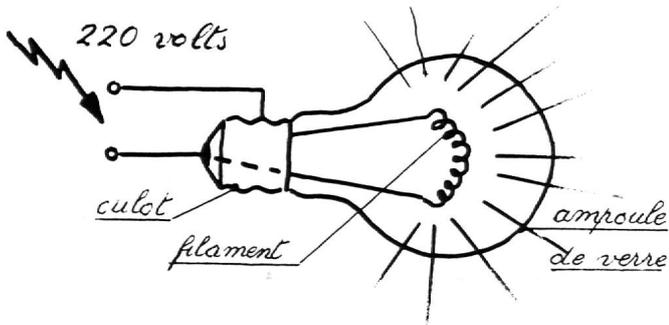
1 AUJOURD'HUI :

1. Lampe à décharge :



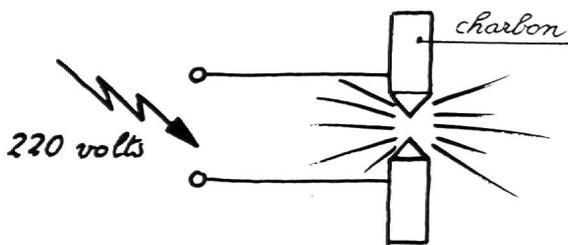
2 IL Y A 50 ANS :

1. Lampe à incandescence :

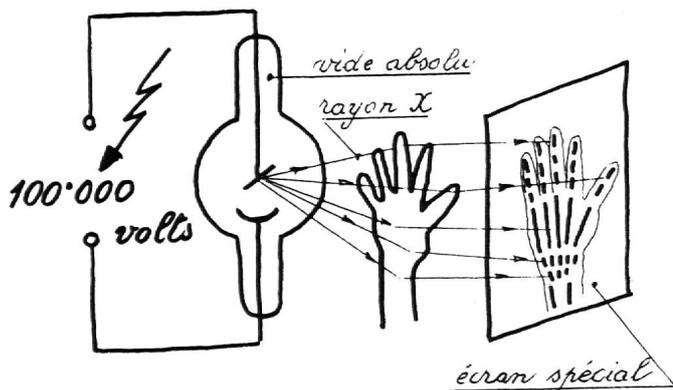


3 IL Y A 100 ANS :

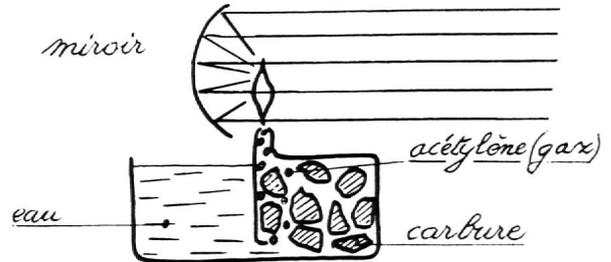
1. Lampe à arc (simplifiée) :



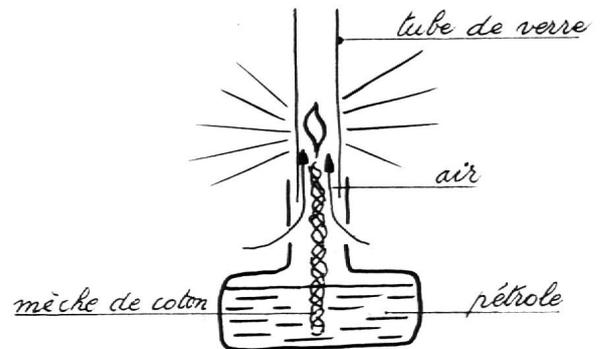
2. Tube à rayons X (simplifié) :



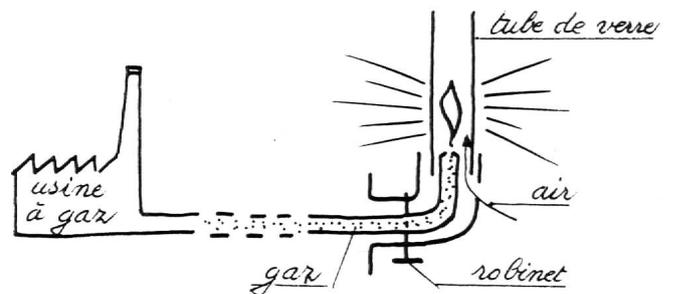
3. Falot à acétylène (coupé) :



4. Lampe à pétrole (coupée) :

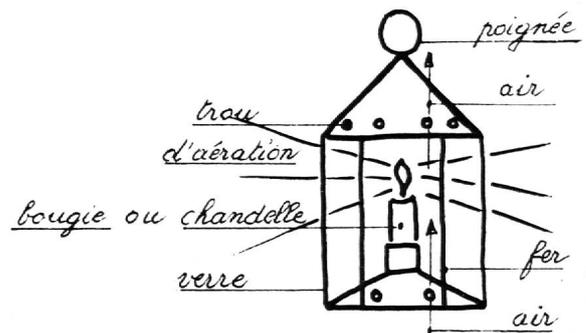


5. Bec de gaz (coupé) :



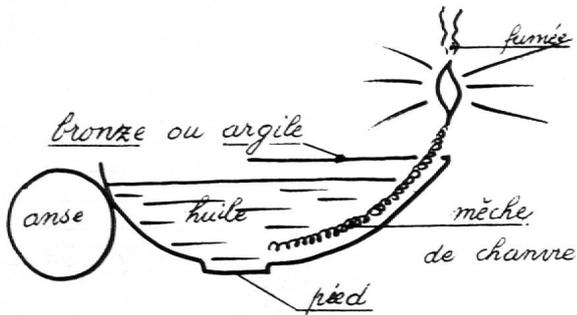
4 IL Y A 500 ANS :

1. Lanterne :

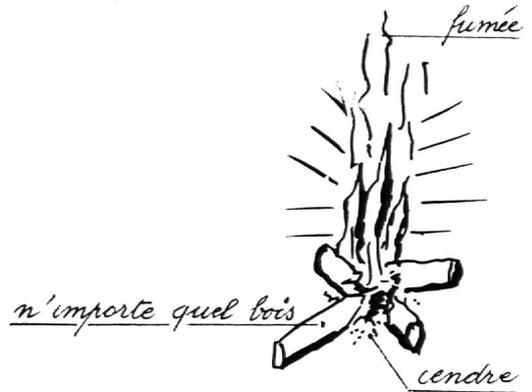


5 IL Y A 2000 ANS :

1. Lampe à huile (coupée) :

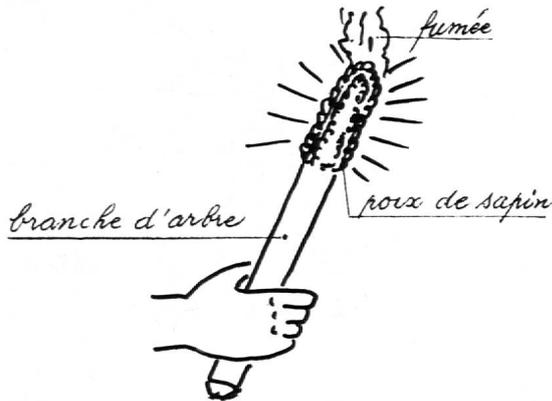


3. Feu entretenu :



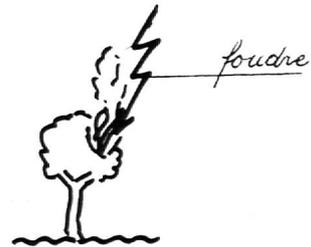
6 IL Y A 10 000 ANS :

1. Flambeau :



7 IL Y A 500 000 ANS :

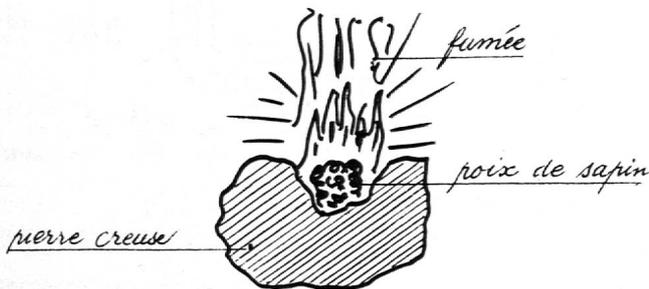
1. Incendie :



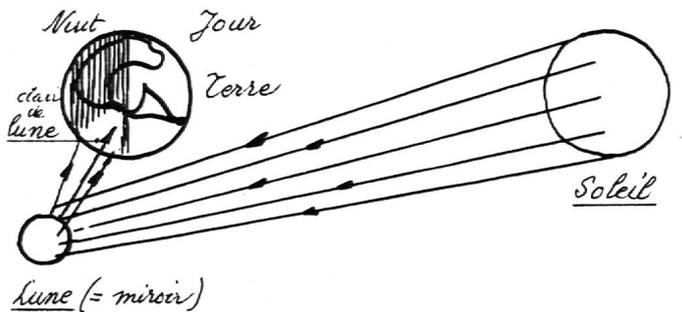
2. Soleil :



2. Pot à feu (coupé) :



3. Lune :



<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">restaurant self-service la Rochelle</p>	<p>Grands Magasins EPIS D'OR rue du Rhône/ pl. Fusterie (Ascenseurs directs) 6e étage — pl. Fusterie</p>
---	---

Aide suisse aux tuberculeux

La mortalité par tuberculose est encore de 10 pour 100 000 habitants en Suisse, tandis qu'en Hollande, le taux est tombé à 2,1.

Aidez-nous à poursuivre la lutte contre la tuberculose en achetant les cartes qui seront mises dans vos boîtes aux lettres.

Nouveauté!

Cantacolor

Solfège audio-visuel

Editeurs:

Delachaux & Niestlé

Neuchâtel

Renseignements et démonstrations:

Pierre Delacrétaç

1032 Romanel

La méthode complète comprend :

Série I (pour 1 voix)

90 dias en couleurs

10 disques 45 tours

Série II (pour 2, 3 et 4 voix)

103 dias en couleurs

10 disques 45 tours

Présentation avec texte explicatif,
sous reliure toile

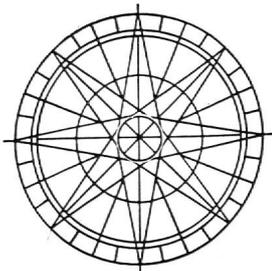
193 dias et 20 disques **Fr. 390.—**

(Fr. 210.— par série isolée)

- Cette méthode apprendra aux enfants à chanter dans la joie et leur formera le goût musical.
- Elle rendra d'éminents services aux enseignants, qui pourront ainsi inculquer les principes élémentaires de la musique, en provoquant sa re-création par les enfants.
- Elle résout le problème de l'accompagnement musical par le maître.



**partout
à votre
service**



Chœur mixte « La Récréation »

Yverdon

cherche

directeur

pour le début de la saison d'hiver.

Prendre contact jusqu'au 30 septembre auprès
de M. Poletti, président, 26, Prés-du-Lac, Yver-
don. Téléphone (024) 2 44 36.



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1400 membres
de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indem-
nité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière
différée payable pendant 720 jours à partir du moment où
le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-
accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90



SIEMENS

Appareil d'alimentation universel

La maison Siemens vous offre sa grande expérience dans la fabrication d'appareils d'alimentation universels modernes, avec transformateurs réglables et redresseurs au sélénium. Ils conviennent particulièrement bien à l'enseignement pratique en physique et en chimie.

Notre type normalisé est approuvé par l'ASE et recommandé par la Commission d'appareils de l'Association suisse du corps enseignant pour les écoles primaires, secondaires et supérieures.

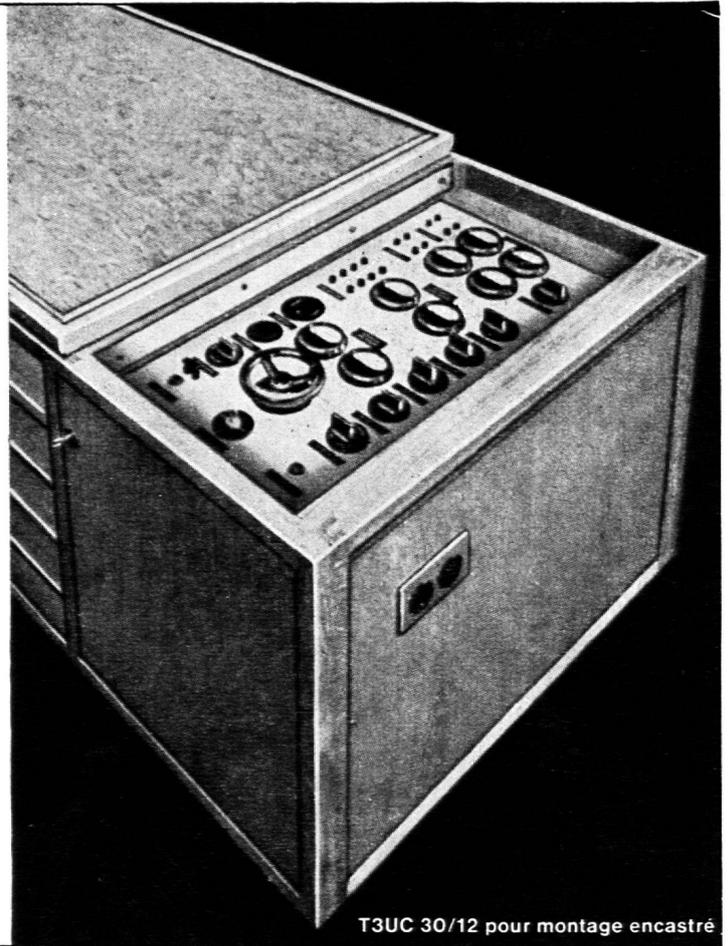
Des appareils en exécution transportable, mobile ou fixe sont livrable immédiatement du stock.

Sur demande, nous vous établirons volontiers une offre accompagnée d'une liste de références et de prospectus.

Nos spécialistes restent toujours à votre disposition.

S. A. DES PRODUITS
ELECTROTECHNIQUES SIEMENS
Lausanne, chemin de Mornex 1
Tél. 021 22 06 75

53



T3UC 30/12 pour montage encastré.

Petit externat à Lausanne cherche pour 8-10 enfants infirmes moteurs cérébraux

une institutrice de classe primaire

ayant si possible une formation supplémentaire (brevet spécial, pédagogie curative, méthode Freinet).

Salaire payé par l'Etat.

Entrée en fonctions : 15 novembre 1967.

Faire offres à M^{lle} G. Luthy, Ecole pour enfants IMC, Grangette, 1008 Prilly.

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

Deux assurances
de bonne compagnie



Mutuelle
Vaudoise
Accidents

Vaudoise
Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur
les assurances accidents

J. A.
1820 Montreux 1